

Québec, le 28 septembre 2007

Monsieur Arthur T. Porter Directeur général Centre universitaire de santé McGill 2155, rue Guy, 2^e étage Montréal (Québec) H3H 2R9

Monsieur,

Nous avons reçu votre réponse à notre lettre du 16 juillet dernier dans laquelle nous vous demandions de confirmer par écrit que le projet clinique tel que décrit dans le rapport d'analyse reflétait fidèlement le plan clinique du CUSM 2010⁺.

Nous y avons inséré les modifications suggérées dans le document qui accompagnait votre lettre et nous avons modifié certains points de notre analyse.

Nous acceptons votre projet aux conditions suivantes :

1. Il est, à notre avis, difficile de justifier cent cinquante-quatre (154) lits de pédiatrie en tenant compte des données démographiques, de la consolidation prévue des pôles régionaux en pédiatrie et du rapatriement prévu des clientèles vers leurs régions d'origine.

Il faut cependant faire preuve de prudence car nul ne peut prédire l'avenir avec certitude. Nous acceptons donc les cent cinquante-quatre (154) lits de pédiatrie mais nous vous demandons de nous garantir dans vos plans, la flexibilité qui permettra, au besoin, de dédier une unité de soins pédiatriques, partiellement ou entièrement à la clientèle adulte, si les besoins futurs le justifient.

2. Le maintien de six (6) salles d'opération pédiatrique.

... 2

- 3. L'engagement de votre établissement à faire tous les efforts nécessaires pour réunir sur un site (Pavillon Neuro du site Montagne) toutes les activités cliniques et de recherche clinique de la mission neurosciences.
- 4. L'engagement de l'établissement d'établir, par entente formelle avec l'Hôpital Général Juif Sir Mortimer B. Davis et en collaboration avec le RUIS de l'Université McGill, une complémentarité clinique et académique en oncologie.

Finalement, nous vous demandons de déposer au ministère, une version écrite finale de votre projet clinique qui reflète le contenu du rapport d'analyse ci-joint.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

Roger Paquet

p. j.